

Paris, le 21 mars 2022

Évolution des compétences IPA : pour la FFMKR il est urgent de reconnaître aussi l'accès direct au kinésithérapeute

L'amélioration de l'accès aux soins est une priorité portée à la fois par les organisations des professions de santé, les représentants des usagers et les représentants des collectivités territoriales auprès des candidats à la présidentielle. Pour la FFMKR, il s'agit aussi d'un chantier urgent, qui appelle à des réponses pragmatiques. L'une d'entre elles, incontournable, est de s'appuyer davantage sur les professions de santé de niveau bac+5 (Master), dont les kinésithérapeutes libéraux.

Alors qu'un arrêté paru au JO la semaine passée élargit significativement le champ d'intervention des Infirmières en pratique avancée (IPA), il nous semble également indispensable que les kinésithérapeutes soient considérés et sollicités à leur juste valeur. **Simplifier le parcours de soins en permettant aux patients d'accéder directement au kinésithérapeute est une solution pragmatique à effet immédiat pour l'accès aux soins. Elle est portée par la profession depuis plus de 20 ans.**

Compte-tenu des compétences et du référentiel de formation des kinésithérapeutes, comment expliquer qu'une IPA va pouvoir prescrire des soins de kinésithérapie alors que le kinésithérapeute lui-même ne peut pas, en accès direct, déterminer si oui ou non, un patient relève de soins de kinésithérapie ? Combien d'expérimentations faudra-t-il encore pour convaincre les pouvoirs publics que le kinésithérapeute est en pleine capacité de déterminer si un patient souffrant d'une lombalgie aiguë ou d'une entorse de la cheville, par exemple, relève d'un traitement kinésithérapique ?

Pendant ce temps-là, de nombreux patients se tournent vers des « médecines alternatives » très discutables (naturopathie, étioopathie, ...) pour lesquelles la question de l'accès direct ne se pose même pas, et qui, profitant de l'inertie du Gouvernement, échappent complètement aux parcours de soins.

La FFMKR ne cesse d'être force de propositions pour améliorer l'accès aux soins, fluidifier le parcours du patient, optimiser la qualité et la pertinence des soins, notamment en développant la coordination de proximité entre les différents acteurs mobilisés autour du patient.

Force est de constater que le Gouvernement en est encore à l'étape des constats, alors qu'il y a urgence à instaurer des mesures concrètes pour répondre à la demande de soins sur tout le territoire. La FFMKR exige que les pouvoirs publics joignent les actes à leurs promesses sur les problématiques d'accès aux soins. La mobilisation des kinésithérapeutes libéraux garantira la prise en charge de toute la population. **Il faut en finir avec le millefeuille administratif et des expérimentations qui n'ont plus aucun sens.**

La reconnaissance immédiate de l'accès direct à la kinésithérapie, qui existe par ailleurs dans de nombreux autres pays d'Europe, est un choix cohérent et adapté aux enjeux de notre système de santé.

Contact presse :

Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org